

Compte rendu du Conseil de Quartier PARIS du mercredi 22 janvier 2020

- M. le Maire,
- Alain Blanchard, Président du Conseil de Quartier Paris,
- les membres du Conseil de Quartier Paris,
- Farid Medjani, Adjoint en charge du Logement, de l'Habitat, du Tourisme, Conseiller Communautaire délégué à l'Habitat, et Vice-Président du Conseil de Quartier Paris,
- Nathalie Goutorbe, Cheffe de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Alain Blanchard accueille l'assemblée, et remercie les services et les conseillers pour leur présence.

En l'absence d'objection, Alain Blanchard déclare le compte-rendu de séance du conseil du 11 septembre 2019, adopté à l'unanimité.

Des informations de la STAR

Richard Gauthier sollicite l'assemblée pour recueillir des remarques, des suggestions, à propos du réseau, comme il l'a fait pour les sept autres conseils de quartier dans lesquels il est intervenu.

Richard Gauthier rappelle deux services sur le réseau :

Galaxy - Flyer ci-joint - qui permet de sortir tôt ou rentrer tard, via une réservation d'un minibus avant l'ouverture du réseau et la fermeture du réseau, il relie les arrêts Gare SNCF et Hôtel de Ville à l'ensemble des arrêts des lignes City (1, 2, 3, 4), Péry (10, 11) et zones Flexy.

- En direction du centre-ville : de 5h10 à 6h20 et entre 20h et 21h10
- Au départ du centre-ville : de 20h40 à 22h45
- Circule toute l'année du lundi au dimanche

Mybus - sur le site de la STAR : <https://www.bus-star.com/fr/application-mybus/1023> - cette application qui se télécharge gratuitement sur un smartphone ou tablette (via Google Play et l'App Store) permet de remplacer les titres de transport papier par des titres dématérialisés valables sur l'ensemble des lignes du réseau STAR ; à noter que ces titres sont sans surcoût et fonctionnent avec les prix habituels du réseau.

Ce nouveau dispositif facilitera la vie des usagers et aussi des conducteurs, par un gain de temps tant dans l'achat des titres que la gestion des retards sur les lignes, imputables, entre autre, aux ventes de tickets dans le bus.

Cette application transférable sur le portable des enfants leur permettra également de se munir de titres sans avoir recours à une carte bancaire.

Remarques des conseillers :

- Manque de desserte le dimanche. Les lignes régulières sont en service tous les dimanches matins, et sur réservation l'après-midi, exceptées les deux courses du soir. Les réservations se font auprès de la centrale AGILIS jusqu'au samedi soir 18h. Richard Gauthier a conscience des nécessaires améliorations à apporter pour donner encore davantage de souplesse à ce service ; toutes les équipes conduisent une réflexion en ce sens.
- Correspondances parfois difficiles à obtenir dès qu'un bus prend du retard. La coordination entre chauffeurs de bus sera possible à court terme, de façon à ce que les usagers ne soient plus pénalisés par les retards sur le réseau.

- Nuisance sonores pour les riverains, engendrés par les hauts parleurs dans les bus: M. Gauthier rappelle que le système d'informations voyageurs (SIV) est une installation obligatoire dans certains véhicules de transport en commun ; il permet, de manière automatique, d'informer les voyageurs déficients visuellement par un dispositif sonore à propos du trajet.
- Quid de la gratuité des transports le samedi. C'est effectivement une proposition de l'équipe municipale actuelle, laquelle, dans l'hypothèse de sa réélection, devra avant tout être soumise en Conseil communautaire, la collectivité ayant l'obligation d'organiser les transports publics sur le territoire de l'Agglomération de Roanne, via une délégation de service public (Transdev, Keolis, RATP...), actuellement Transdev via sa filiale de la Star.
Par ailleurs, M le Maire indique que Roannais Agglomération souhaite progressivement remplacer ses 32 bus actuels par une flotte de bus électriques, plus propres, plus silencieux, plus confortables aussi pour les passagers, mais c'est un investissement important : un bus diesel c'est environ 250 000 €, un bus électrique 450 000 €, et un bus hydrogène 800 000 €. Il s'agit aussi de demander aux opérateurs de proposer des moyens connexes de mode doux tels que vélos électriques, trottinettes électriques...le sujet est donc très élargi et comporte de nombreux enjeux.

Les grands projets de mandat

M. le Maire informe de l'avancement des deux grands projets actuels sur la ville :

-Gambetta-République

Le projet d'aménagement et construction de l'îlot République Gambetta, inscrit dans l' « action Cœur de Ville », a pour objectif de renforcer l'attractivité globale de Roanne.

Ce nouveau projet qui couvrira un périmètre d'environ 15 000 m², vise d'une part à regrouper les écoles Carnot, Crozon, Paul Bert, le restaurant scolaire Carnot, mais aussi un centre de loisirs, un club séniors car les locaux actuels s'avèrent vétustes et éclatés dans plusieurs lieux générant ainsi des frais d'exploitation élevés pour la Ville, et d'autre part, à permettre la construction de logements.

Ce projet est pensé pour offrir un nouvel équipement éducatif intergénérationnel vu comme « l'école du 21^{ème} siècle », pour permettre une mutualisation des espaces et des équipements, pour attirer une nouvelle population et répondre à ses besoins dans un environnement durable et apaisé.

L'ouverture de cette nouvelle école est programmée pour la rentrée 2023.

-Foch Sully

Depuis 50 ans, l'offre de commerce s'est énormément développée en périphérie de la ville au détriment du dynamisme du centre-ville, à l'instar de nombreuses villes moyennes touchées par ce phénomène. La création du centre commercial Foch Sully est une réponse à cette désertification commerciale, en offrant à des enseignes en besoin de surfaces plus conséquentes -300 m²-, la possibilité de s'implanter aisément dans un centre commercial de centre-ville ; en ce sens, il participera à une redynamisation du cœur de ville. Sans compter que le site accueillera également un hôtel de 60 chambres, une brasserie, et une résidence séniors de 80 logements.

Aujourd'hui, les travaux de démolition et de dépollution ont été effectués, le terrain est en cours de sondage pré-chantier, lequel débutera au printemps prochain, pour une livraison programmée fin 2021, début 2022.

L'Impasse Champromis

Pour rappel, les habitants de l'impasse Champromis avaient saisi M. le Maire pour le classement dans le domaine public de cette voie privée ouverte à la circulation générale. Le transfert de domanialité ne peut être effectif qu'avec l'accord de l'ensemble des propriétaires et après une remise en état préalable de la chaussée et des réseaux, dont le chiffrage a été estimé à 112 000 €. Très attentif à cette situation, M. le Maire a donné son accord pour que la Ville de Roanne participe à ce coût à hauteur de 50%, ce qui ramène la participation de chacun à 1400 €. 40 propriétaires de l'impasse Champromis ont été destinataires d'un courrier les informant de cette décision, et leur demandant leur accord sur cette participation financière.

Ce soir, une délégation de riverains se présente, et exprime son désaccord ; elle sollicite notamment une répartition différente des coûts entre propriétaires selon les surfaces occupées sur la voie.

M. le Maire entend toutes les doléances, tout en rappelant la participation exceptionnelle consentie par la Ville, et en invitant chacun à réfléchir sur sa proposition très favorable, étant précisé qu'à terme, des travaux conséquents et coûteux s'imposeront sur cette voie très délabrée, quelle que soit la décision des riverains. Ils leur demande de se prononcer sur la proposition de la Ville avant fin février.

Autres questions :

- L'absence d'aération sur les bâtiments de la nouvelle carrosserie impasse Champromis engendre des nuisances.
- L'entreprise Véricasse n'entretient toujours pas les abords de son entreprise.

Le service Sécurité santé Publique de la Ville sera saisi de ces signalements, procédera à des vérifications et des rappels aux obligations.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait un point sur l'ensemble des demandes réalisées et en cours, et rappelle « Roanne l'appli », l'extension des consignes de tri... Le document ci-joint reprend toutes les informations, y compris une « info travaux » pour signaler les chantiers importants qui impactent la circulation.

Les animations

La nouvelle édition du barbecue des commerçants est programmée dimanche 14 juin, dans le même esprit que 2019 avec plateaux repas, et en parfaite collaboration avec le Conseil Paris qu'il remercie par avance. Les bénéficiaires de cet événement seront cette année reversés à l'association « en marche pour Faustine » atteinte d'une maladie génétique rare, le syndrome Prader-Willi.

Un retour sur l'inauguration du nouveau square Léonard de Vinci, du Rond Point « Bataille de Stalingrad » et du streetworkout du Jardin des Deux Victoires

Les nouveaux aménagements de ce site, inaugurés samedi 14 décembre dernier, n'ont reçu que des retours très positifs, indique Alain Blanchard. Il exprime sa satisfaction devant cette belle réussite, fruit d'une parfaite collaboration entre le Conseil et les services de la Ville. M. le Maire partage totalement ce sentiment et s'en réjouit.

M. le Maire demande à M. Jandard de veiller à la pose de filets protecteurs sur les pelouses nouvellement ensemencées, afin d'éviter le passage de voitures.

Questions diverses

- Rue Euchet Girardin, une voiture ventouse malgré l'intervention de la Police Municipale. A réception de ce compte-rendu, ce véhicule a été mis en fourrière.
- Desserte de la rue Euchet Girardin : une réflexion sera conduite en commission voirie pour améliorer la lisibilité de cette desserte depuis le carrefour Champ de Foire.
- Sécurisation de la traversée des élèves entre la rue Buffon et le Bd Baron du Marais. Des moyens en faveur d'une réduction de la vitesse des automobilistes seront étudiés en commission voirie.
- Les feux tricolores avenue Gambetta ont été remis en fonctionnement, à la satisfaction de tous.
- Alain Blanchard indique qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil de Quartier, avant les élections municipales de mars prochain. La continuité du Conseil n'en demeure pas moins assurée, il l'espère tout aussi efficace et dynamique.

Puis, Alain Blanchard invite chacune et chacun à partager la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié l'accompagnant.

Prochain conseil de quartier PARIS
mercredi 6 mai 2020 à 18h au lycée Carnot